

# Electricien bornes irve (H/F)

44240 La Chapelle Sur Erdre [Accéder à l'annonce en ligne](#)

 Contrat de travail temporaire

 Temps plein

 27/04/2026

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 Durée : 3 mois

## L'entreprise

Travailler avec notre agence ACTUAL Nantes, spécialisée dans les métiers du bâtiment et du télécom c'est pour pouvoir bénéficier de différents types de contrats, du contrat court au CDI Intérimaire, en passant par des recrutements directs en CDD et CDI. C'est profiter d'un grand nombre d'opportunités professionnelles de par nos partenariats avec les entreprises du bassin Nantais.

Travailler en intérim pour ACTUAL, c'est pouvoir bénéficier de nombreux avantages : chèque de parrainage, comité d'entreprise, mutuelle intérimaire, Livret ACTUAL rémunéré à 12% à l'année et enfin bénéficier d'un(e) conseiller(e) dédié(e) qui vous accompagnera tout au long de votre parcours professionnel.

Dans le cadre de sa politique diversifiée, ACTUAL étudie, à compétences égales, toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap.

Emilie, Claire et Marie seront ravies de vous accueillir au sein de l'agence ACTUAL NANTES BTP.

## Le poste

Vos missions consisteront en :

Analyse technique : interpréter le fonctionnement d'une installation à partir des schémas électriques, notes de calcul et dossiers techniques afin de préparer l'implantation des bornes.

Installation des bornes : réaliser le tirage et l'attache des câbles, mettre en place les cheminements et effectuer les raccordements en armoire électrique.

Paramétrage électrique : régler les disjoncteurs conformément aux notes de calcul pour garantir la sécurité et la performance.

Mise en service : configurer les bornes via ordinateur ou hotline (ex. Changement d'adresse IP), intervenir sur les armoires électriques lors d'installations multi-bornes et appliquer les règles de consignation BT / CFO / IRVE.

## Le profil recherché

Profil recherché

Vous nous apportez :

Vos solides bases en électricité CFO / CFA, acquises par un CAP/BEP en ouvrages électriques ou un Bac Pro Électrotechnique, complétées par votre expérience terrain en électricité tertiaire et/ou industrielle (Pose de disjoncteur type NSX, tirage de câble, création de chemin de dalle, raccordement en TGBT).

Votre autonomie technique, acquise en électricité tertiaire et/ou industrielle, vous permet de réaliser en toute indépendance des travaux complexes en armoire électrique, CFO, cheminement de câble, ainsi que sur TGBT et autres installations sensibles (hors électricité bâtiment°;